

**Certificat d'examen de types  
n° F-06-H-0113 du 30 janvier 2006**

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/22/E040116-D7**

**Opacimètres JCAE types 660-851, 600-851, 400-851 et 401-851**

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 22 novembre 1996 relatif à la construction, au contrôle et à l'utilisation des opacimètres.

**FABRICANT :**

JOHNSON CONTROLS AUTOMOTIVE ELECTRONICS – 18 Chaussée Jules César – B.P. 340  
Osny – 95526 CERGY PONTOISE Cedex

**OBJET :**

Le présent certificat complète les certificats n° F-05-H-0700 du 26 avril 2005 relatif aux opacimètres JCAE types 660-851, 600-851, 400-851 et 401-851 et n° F-04-H-1061 du 27 septembre 2004 relatif aux opacimètres JCAE types 660, 600-85, 400-85, 401-85, 660-851, 600-851, 400-851 et 401-851.

**CARACTERISTIQUES :**

Les opacimètres objet du présent certificat diffèrent des types approuvés par les certificats précités par le type de liaison entre l'unité centrale et la cellule et par la version logicielle.

La communication entre l'unité centrale et la cellule de mesure peut-être réalisée par une liaison sans fil.

La version du logiciel de l'unité centrale correspondant à la fonction opacimètre est 1.08.

Les dispositifs optionnels relatifs à la mesure du régime de rotation du moteur et de la température de l'huile du moteur et à l'OBD peuvent communiquer avec l'analyseur de gaz par une liaison sans fil. Ces dispositifs ne font pas partie du champ de l'examen de type.

**SCELLEMENTS :**

Les scellements sont identiques à ceux définis dans le certificat d'examen de type n° F-05-H-0700 précité.

### **INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat doit porter le numéro et de la date figurant dans le titre du présent certificat.

La cellule de mesure est identifiée par l'adresse du boîtier adaptateur sans fil. Cette adresse est inscrite sur la plaque d'identification de l'adaptateur.

### **CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION**

Des épreuves de substitution, conformément aux articles 9 et 11 de l'arrêté du 22 novembre 1996 susvisé, peuvent être réalisées lors des opérations de vérifications primitive et périodique.

Les essais de substitution sont décrits dans la procédure référencée LF-MOS-WI-11-02-03-F rév 02 en date du 17/03/2005 annexée au certificat n° F-05-H-0700.

Préalablement à toute opération de vérification, il est nécessaire de s'assurer de la conformité de la version du logiciel de l'instrument avec les dispositions du présent certificat.

La vignette de vérification périodique est apposée sur la face avant de l'unité centrale. S'agissant d'un instrument combiné, les emplacements des vignettes de vérification périodique correspondant à l'opacimètre et à l'analyseur de gaz sont identifiés.

### **DISPOSITIONS PARTICULIERES :**

Les dispositions particulières définies dans le certificat n° F-04-H-1061 précité restent applicable.

Les instruments en service peuvent être modifiés, par un intervenant autorisé, conformément aux dispositions du présent certificat.

Dans ce cas, la description de l'intervention dans le carnet métrologique doit alors être mentionnée sous le libellé suivant : « mise en conformité avec les dispositions du certificat n° F-06-H-0113 »

### **DEPOT DE MODELES :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/E040116-D7 et chez le fabricant.

### **VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 27 septembre 2014.

### **ANNEXES :**

- Notice descriptive,
- Photographie

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification

## Annexe 1 au certificat n° F-06-H-0113

### NOTICE DESCRIPTIVE

-----  
**Opacimètres JCAE types 660-851, 600-851, 400-851 et 401-851.**  
-----

#### **1. Description de la liaison sans fil.**

Le boîtier émetteur est fixé sur la cellule de mesure et est connecté à la cellule de mesure. Le boîtier récepteur est fixé sur la face arrière de l'unité centrale et est relié à l'un des port série de type RS232.

La cellule de mesure est identifiée par l'adresse du boîtier connecté. Cette adresse est inscrite sur la plaque d'identification du boîtier et est accessible dans le logiciel de l'unité centrale par le menu « service » puis « liaison sans fil » puis par l'option « Etats des connexions. ».

Lors de l'utilisation de l'instrument, l'unité centrale doit être à proximité de l'utilisateur afin que celui-ci puisse lire les indications affichées sur l'écran de l'unité centrale.

#### **2. Nouvelles fonctionnalités du logiciel**

L'impression d'un duplicata des tickets : Lorsque une impression (sur l'imprimante interne) est réalisée suite à un contrôle, il est possible d'imprimer un duplicata ultérieurement.

Le ticket est identifié par un numéro d'enregistrement. L'impression d'un duplicata est réalisée en sélectionnant le numéro d'enregistrement correspondant au ticket sélectionné. L'accès à cette fonction est réalisée par le menu « services » puis par l'option « duplicata ».

**Annexe 2 au certificat n° F-06-H-0113**

**Opacimètres JCAE types 660-851, 600-851, 400-851 et 401-851.**

